

HONORAIRES DE TRANSACTION T.T.C* A LA CHARGE DU VENDEUR

HABITATION / PROFESSIONNEL / TERRAIN / COMMERCIAL / INDUSTRIEL

PRIX DE VENTE	Mandat Simple	Mandat Réussite + ou exclusif
Garages	2000,00 €	2 000,00€
Jusqu'à 70 000 €	10 %	9 %
De 70 001 € à 100 000 €	9 %	8 %
De 100 001 € à 140 000 €	8 %	7 %
De 140 001 € à 180 000 €	7 %	6 %
De 180 001 € à 400 000 €	6 %	5 %
Au-delà de 400 001 €	5%	4%

*Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Honoraires au 17 Janvier 2018

- Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique
- Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur
- AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial